

Décembre 2022 N°261

LOU JOURNAOU

Le Noël des enfants

Le Noël des enfants de la commune aura lieu à la salle des fêtes

le dimanche 18 décembre à partir de 16 heures.

Au programme:

- 🖶 Un joli conte de Noël raconté par Katia,
- Des jeux divers, jeux en bois anciens, jeux de société...
- Let la fameuse collation avec son chocolat crémeux accompagnée d'une multitude de gâteaux.
- 👃 Sans oublier le passage tant attendu du Père Noël !!!





Tarifs de redevance des ordures ménagères pour 2023.

Cette fin d'année 2022 voit tout augmenter pour chacun de nous, l'inflation bien sûr, le coût des carburants, de l'électricité, des denrées alimentaires, etc.

Mais ces augmentations n'affectent pas que les particuliers, les entreprises subissent aussi ces mêmes évolutions, auxquelles viennent s'ajouter les revalorisations de salaires. C'est pourquoi le SICTOM a décidé d'augmenter, au 1^{er} janvier 2023, le montant de la redevance des ordures ménagères de 5 %, selon le tableau ci-après.

Composition du foyer	Anciens tarifs	Nouveaux tarifs
1 personne	144,69	151,92
2 personnes	212,76	223,40
3 personnes	280,83	294,87
4 personnes	327,02	343,37
5 personnes et plus	386,18	405,49
Résidence secondaire	212,76	223,40

Par ailleurs, des dispositions nouvelles vont être prises dès le 1^{er} janvier 2023 concernant le tri sélectif. Vous aurez tous les renseignements utiles dans le prochain bulletin.

Attention : Un cambriolage de maison a eu lieu ce mois de novembre au sein de notre commune. Nous sommes à la campagne, tout le monde se connait, mais on voit que de telles mésaventures peuvent arriver n'importe où, n'importe quand. Soyons donc toujours très vigilants.

Mairie – 33730 – Pompejac – téléphone 05 56 25 49 49 Courriel : pompejac.mairie@wanadoo.fr Site : www.pompejac.fr

Réunion du Conseil municipal du mercredi 12 octobre

Principaux points évoqués

1- Réparation des vitraux de l'église.

Sans que l'on en connaisse la véritable cause, la partie basse d'un des vitraux de l'abside de l'église a été endommagée. Deux devis ont été demandés à des artisans maîtres-verriers pour sa remise en état, y compris le remplacement de la grille de protection, vétuste et inexistante par endroit.

Une démarche a par ailleurs été effectuée auprès de l'assurance de la commune, la SMACL, afin de déterminer les possibilités de couverture du sinistre par cette dernière. La SMACL prendra à sa charge le coût des travaux, moins une franchise de 300 €.

2 - Éclairage public.

Une opération d'harmonisation de l'éclairage public de la commune a été menée au cours des années 2016 et 2017, qui visait pour l'essentiel à ne maintenir un éclairage qu'à certains points du territoire, les carrefours dangereux et les arrêts de bus en particulier. Il est proposé de supprimer deux nouveaux candélabres : le n°20 situé sur la route de Basta et le n°14 près du carrefour de Pitray. Cette mesure conforte la volonté de la municipalité de limiter la consommation d'énergie et la pollution lumineuse de nuit.

3 - Échange de terrains.

L'échange de terrains entre la commune et M. et Mme DULAU est désormais engagé. Pour mémoire il s'agit des parcelles A481 et A454 appartenant à la commune contre une partie de la parcelle A408 appartenant à M. et Mme DULAU. Afin de poursuivre le bon déroulement de cette opération, un arpentage doit être effectué par un géomètre expert, avant qu'un procès-verbal d'échange ne soit établi et signé par les deux partis.

Pour mémoire, la parcelle A 408 est destinée à devenir une aire de stationnement pour les parents conduisant leurs enfants à l'école maternelle, offrant ainsi des conditions de sécurité améliorées.

4 - Offre de service « Santé » du Centre de gestion.

La commune de Pompéjac, comme toutes les collectivités territoriales, doit veiller à la sécurité et à la protection de la santé de ses agents. Elle dispose à cet effet d'un service de médecine agréé qui reçoit en visite les agents selon un calendrier bien défini. Afin de réduire de manière significative les coûts de ce service, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Gironde propose d'assurer ce service de santé au profit des collectivités territoriales qui le souhaitent, par l'intermédiaire d'une convention. La municipalité de Pompéjac a décidé, à l'unanimité, d'adhérer à cette offre de service.

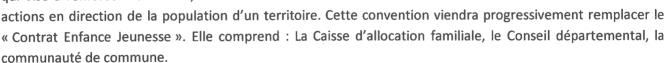
5 -Ressources humaines.

En raison de l'absence d'Alister PÉREZ, en disponibilité pour 3 ans, la commune a décidé d'embaucher Rémi VACHER à compter du 1^{er} décembre 2022, jusqu'au 31 mai 2024.

Il s'agit d'un contrat à durée déterminée, pour une durée hebdomadaire de 18 heures. Ce contrat est reconductible.

6 - Convention territoriale globale (CTG) 2020-2024.

La convention territoriale globale est une convention de partenariat qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des



Il s'agit d'un contrat multi-thématiques : enfance, jeunesse, parentalité, mais aussi logement, séniors, accès au droit, inclusion numérique, animation de la vie sociale...

D'un point de vue réglementaire, la signature d'une CTG est désormais obligatoire pour obtenir certains financements de la CAF. Après la signature de la convention par la CdC, il appartient désormais au SRPI de Lignan-Pompéjac-Uzeste de signer la partie qui le concerne.



7 -Taxe d'aménagement

Pour les communes dont une partie des infrastructures sont situées dans des zones industrielles gérées par la Communauté de commune du Sud Gironde, il est fait obligation de reverser tout ou partie de la taxe d'aménagement à la CdC.

Ce n'est pas le cas de la commune de Pompéjac qui conserve donc la totalité de cette taxe.

Pour mémoire, celle-ci s'applique à toutes les constructions qui font l'objet d'un permis de construire. Le taux actuel est de 5 % et le prix du m² de référence s'élève à 820 €. Particularités :

- Un abattement de 50 % est accordé pour les 100 premiers m²d'une résidence principale;
- Une exonération de 70 % est accordée pour les abris de jardins n'excédant pas 20 m².

Cérémonie du 11 novembre

Cette cérémonie a été présidée par Olivier DOUENCE, maire de la commune et Jean-Pierre BORDENAVE, président des anciens combattants. Elle s'est déroulée sous un beau soleil et par une température fort agréable, devant une assemblée particulièrement nombreuse.



Le rassemblement était prévu à 11 heures devant la mairie, et le cortège, composé du porte-drapeau, Rémi VACHER, suivi des enfants de l'école, des autorités et enfin du public, s'est dirigé vers le cimetière communal où devait se dérouler la cérémonie.



En effet cette année, pour la première fois, une douzaine d'enfants de l'école étaient présents, accompagnés de la directrice et de quelques

parents. Chacun des enfants tenait à la main une feuille de papier sur laquelle étaient écrites quelques

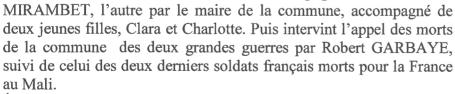
lignes de deux textes relatifs à la Grande Guerre, « Le dormeur du val et Nos poilus ». Et pour ces petits, ce fut un instant de grande émotion au moment de la lecture, sous l'œil vigilant de leur maîtresse, face au public rassemblé devant le monument aux morts.



Après la lecture des enfants, ce furent les lectures des messages des autorités, celui de l'association nationale des anciens combattants par Jean-Pierre BORDENAVE, puis celui de M. Sébastien LECORNU, ministre des Armées, par Olivier DOUENCE. Ce dernier message a en

particulier insisté sur la nécessité du devoir de mémoire, qui doit perdurer et qui appartient désormais aux jeunes générations.

La cérémonie se poursuivit par le dépôt de deux gerbes, l'une par le président des anciens combattants, accompagné de Louis



À l'issue de la cérémonie, tous les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le vin d'honneur offert par la municipalité.



Travaux sur la commune

Remplacement des portes de la salle des associations.

Cette opération a été réalisée le jeudi 24 novembre par l'entreprise Motard, d'Agen. Le montant des travaux s'est élevé à 6 109,74 €, en grande partie subventionnée par le Département dans le cadre du FDAEC (Fond Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes).

L'objectif était d'enlever les deux portes en bois particulièrement dégradées de la salle des associations, et en lieu et place, installer une porte en aluminium vantail ouvrant vers l'extérieur à gauche du local, et à



droite installer un châssis fixe également en aluminium. La couleur retenue pour ces menuiseries est le rouge basque, comme le reste de la salle des fêtes. Les deux châssis au-dessus des portes ont également été remplacés.

À noter la qualité du vitrage : 44,2/14/44,2 FE argon, présentant un avantage certain en matière d'isolation thermique mais aussi phonique, tout en garantissant une bonne protection contre le vandalisme.

Réparation des vitraux de l'église

M. CRÉPIN, artisan-créateur, a été retenu pour effectuer les travaux de remise en état des vitraux de l'église. Mardi 29 novembre (petit clin d'œil, c'était le jour de la Saint Saturnin, patron de notre église), il est venu sur place pour étudier les travaux à réaliser et récupérer le panneau endommagé, remplacé par un panneau de bois. Le remplacement devrait intervenir début 2023.



Info dernière

Le cabinet infirmier situé précédemment au 19, rue du Centre de Bernos-Beaulac est désormais installé :

6, le Tucau à Pompéjac

Il est ouvert 7jours sur 7, de 7 h à 19 h. Tél: 07 71 79 93 09. Soins de nursing et soins techniques.



Adichats



Des nouvelles du Cercle dou Peis

Réouverture du restaurant du cercle la semaine!



Avec la crise du COVID, le restaurant du Cercle dou Péis avait dû, comme beaucoup d'autres lieux, fermer ses portes. Ce lieu était fréquenté par les citoyens du territoire, famille mais également artisans.

Avec l'arrivée, d'Oriane, nouvelle cuisinière au cercle, nous pouvons rouvrir ce restaurant-cantine où vous pourrez savourer

de bons plats avec des produits de qualité et locaux, le tout à un tarif abordable.

Plus d'informations bientôt via notre site internet : www.cercle-pompejac.org ou via notre page facebook

Mais sachez déjà que le restaurant sera ouvert tous les mercredis, vendredis et dimanche midi.

Ouverture à partir du vendredi 2 décembre.

Avec l'ouverture de la cantine, le café associatif reprend aussi son activité les mercredis et vendredis de 11h30 à 17h. Venez prendre un café, un thé, lire, jouer, échanger...

N'hésitez pas à réserver en nous contactant.

Samedi 10 et dimanche 11 décembre - Stage Moi Clown(e)?

Découvrir la pratique du clown du théâtre, partager un bon moment de rire et de surprise, rencontrer autrement. Animé par Florence Hammann, formatrice clown et psychomotricienne.

Durée: 12h (2 jours de 6h). Groupe de 5 à 12 adultes. Aucun prérequis n'est nécessaire.

Tarif: de 45 à 85 euros (fonction du nombre de participants).

Inscriptions: F Hammann 06 84 76 66 28

Dimanche 11 décembre à 17H30 - Spectacle de clown



Le Cercle dou Péis présente CLEMENTINE – Un spectacle familial CLOWN de et par Sabrina Darqué dans la salle des fêtes de Pompéjac. A partir de 5/6 ans, sans limite d'âge! Prix libre et conscient.

Dimanche 25 décembre à 14h30 - Goûter de Noël du Cercle.

Venez partager un moment autour d'une pâtisserie et de jeux de société

Les ateliers continuent – contacter les intervenantes :

- Du son à la reconnexion à soi : Sylvie Rochereau 05 56 76 64 00 ou vaugarny.rochereau@gmail.fr
- Pyrogravure: Marylène Postic 06 75 18 53 54 ou mondoumary2014@gmail.com
- Couture : Gladys Roland 06 76 07 62 35
- · Chant spontané: Phil Canals 06 51 61 15 40
- Sophrologie Caycedienne: Elodie Sinoquet 06 87 57 57 40 OU elodie@parolesdecorps.com
- Plomberie pour les nuls: Eric Deravin 06 85 17 51 12 ou eric.deravin@wanadoo.fr
- Naturopathie vitaliste: Sabine Déris 06 37 39 35 57 ou ds.vitalite@orange.fr

Coordonnées

Adresse: 26 le bourg 33730 Pompéjac

Téléphone: 05 56 25 85 94

06 75 83 80 15

Courriel: lecercledoupeis@gmail.com